

États financiers de

CANEX

31 mars 2010

Rapport des vérificateurs

Au conseil des Biens non publics

Nous avons vérifié le bilan de CANEX au 31 mars 2010 et les états des résultats et du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de CANEX. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de CANEX au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche, s.r.l.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 18 juin 2010

CANEX
États financiers
31 mars 2010

	<u>PAGE</u>
Bilan	1
État des résultats et du résultat étendu	2
État du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices non répartis	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 17

CANEX

Bilan

au 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ACTIF À COURT TERME		
Espèces et quasi-espèces	7 611 \$	9 655 \$
Montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes (note 4)	27 307	18 301
Débiteurs et produits à recevoir	1 308	1 309
Stocks	18 413	18 394
Charges payées d'avance	230	629
	<u>54 869</u>	<u>48 288</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>26 190</u>	<u>26 064</u>
	<u>81 059 \$</u>	<u>74 352 \$</u>
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	8 498 \$	8 822 \$
Tranche des emprunts échéant à moins d'un an (note 6)	2 009	1 854
	<u>10 507</u>	<u>10 676</u>
EMPRUNTS (note 6)	<u>16 239</u>	<u>9 240</u>
	<u>26 746</u>	<u>19 916</u>
EVENTUALITÉS (note 11)		
CAPITAUX PROPRES		
Capital d'apport	23 280	23 280
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 252)	1 980
Bénéfices non répartis	34 285	29 176
	<u>54 313</u>	<u>54 436</u>
	<u>81 059 \$</u>	<u>74 352 \$</u>

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

APPROUVÉ PAR

CANEX

État des résultats et du résultat étendu

exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Ventes	153 880 \$	153 963 \$
Coût des marchandises vendues	117 664	117 609
Bénéfice brut	36 216	36 354
Autres produits (notes 7 et 10)	10 843	10 167
	<u>47 059</u>	<u>46 521</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	19 943	19 580
Autres charges d'exploitation	13 184	11 994
Amortissement des immobilisations corporelles	3 329	2 817
Intérêts sur les emprunts (note 6)	570	453
Prélèvements (note 8)	370	365
	<u>37 396</u>	<u>35 209</u>
Bénéfices avant les redevances et les contributions	9 663	11 312
Redevances et contributions (note 10)	(4 554)	(4 756)
BÉNÉFICE NET	5 109	6 556
Fluctuations des gains ou pertes de change latents des établissements étrangers autonomes	(5 232)	610
RÉSULTAT ÉTENDU	<u>(123) \$</u>	<u>7 166 \$</u>

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

CANEX

État du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices non répartis

exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 980 \$	1 370 \$
Fluctuations des gains ou pertes de change latents des établissements étrangers autonomes	(5 232)	610
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU À LA FIN DE L'EXERCICE	(3 252) \$	1 980 \$
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	29 176 \$	22 620 \$
BÉNÉFICE NET	5 109	6 556
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE	34 285 \$	29 176 \$

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

CANEX

État des flux de trésorerie

exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	5 109 \$	6 556 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 329	2 817
Pertes (gains) découlant de la cession d'immobilisations corporelles	55	(14)
	<u>8 493</u>	<u>9 359</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 13)	(8 889)	(2 388)
Encaisse (utilisée pour les) provenant des activités d'exploitation	(396)	6 971
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 242)	(8 366)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	2	38
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	(3 240)	(8 328)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouveaux emprunts contractés	9 222	1 598
Remboursement d'emprunts	(2 068)	(2 019)
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités de financement	7 154	(421)
Effet du taux de change sur la conversion de devises étrangères	(5 562)	4 331
AUGMENTATION NETTE D'ENCAISSE (SORTIES DE FONDS)	(2 044)	2 553
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 655	7 102
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	7 611 \$	9 655 \$
Espèces et quasi-espèces		
Encaisse	6 451 \$	8 242 \$
Placements à court terme	1 160	1 413
	<u>7 611 \$</u>	<u>9 655 \$</u>
Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers		
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts payés sur les emprunts	570 \$	453 \$

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars canadiens)

1. ORGANISATION

Les Économats des Forces canadiennes (CANEX), division des Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes (SSPFFC), exploitent leurs commerces sous l'autorité du Chef d'état-major de la Défense en vertu de ses responsabilités à l'égard des Biens non publics (BNP). La responsabilité de l'administration des activités de CANEX incombe au conseil des Biens non publics.

Programmes de bien-être et de maintien du moral (BEMM) est l'expression désignée pour décrire les activités des forces canadiennes qui visent à rehausser le moral et à contribuer au bien-être du personnel des Forces canadiennes et de leurs familles, activités qui sont généralement appuyées par des ressources publiques et non publiques. CANEX fait partie de ces activités.

L'appui de CANEX par l'État est défini au chapitre 5 du manuel du ministère de la Défense nationale (MDN) A-PS-110-001/AG-002 - *Aide publique aux programmes de soutien du personnel des Forces canadiennes* et par la Directive 689194 du Conseil du Trésor qui précise :

« Dans une mesure raisonnable, le personnel des Forces canadiennes devrait pouvoir disposer de biens, de services et d'installations de loisirs dans son secteur de service. Lorsque ces biens, ces installations et ces services sont inadéquats, le Ministère qui, comme employeur, doit les fournir quand cela est possible et souhaitable, peut confier cette responsabilité à un ensemble d'organismes financés par des fonds non publics ».

L'appui financier accordé directement ou indirectement à CANEX par le MDN varie selon l'emplacement de la base, l'escadre ou l'unité. Que la base soit désignée éloignée, rurale, semi-urbaine ou urbaine, chacune des classifications a un niveau déterminé de soutien public du MDN.

Au Canada, cette entreprise exploite, sous le nom de CANEX, des commerces dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes. À la base aérienne de l'OTAN, à Geilenkirchen, en Allemagne, des commerces semblables sont exploités sous le nom de NATEX conformément à un accord de concession (« contrat avec NATEX ») entre CANEX et le QG de l'Élément E-3A de la NAEWF. CANEX exploite aussi, en Allemagne, un commerce de vente de produits automobiles sous le nom d'AMSTO.

CANEX distribue les bénéfices aux fonds des bases, des escadres et des unités où CANEX exploite des commerces. NATEX distribue les bénéfices à la base de l'OTAN conformément au contrat avec NATEX.

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Modification de conventions comptables

Au 1^{er} avril 2009, CANEX a adopté les modifications apportées par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) au chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*. Selon ces modifications, une entité doit classer et communiquer les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour faire ces évaluations. Cette hiérarchie comporte les niveaux suivants:

Niveau 1 - évaluation basée sur les prix cotés (non ajustés) en vigueur sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 - évaluation basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;

Niveau 3 - évaluation basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Selon cette hiérarchie, il faut utiliser les données de marché observables chaque fois que de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas pour lequel des données significatives ont servi à en déterminer la juste valeur.

L'information requise figure à la note 12.

Modification comptable future - nouveau référentiel comptable

L'ICCA a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux entreprises à capital fermé. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, les entreprises à capital fermé devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les entreprises à capital fermé, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. CANEX a l'intention d'adopter les nouvelles normes comptables émises à l'intention des entreprises à capital fermé. Ces nouvelles normes seront applicables à partir du 1^{er} avril 2011. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). À titre d'entreprise des BNP exploitant des commerces, CANEX prépare ses états financiers comme ceux d'une entreprise privée et selon les principales conventions comptables énoncées ci-après :

Présentation des états financiers

Les états financiers regroupent les comptes de CANEX, de NATEX et d'AMSTO. Aux fins des états financiers, ces entités sont regroupées et désignées sous le nom de CANEX. Toutes les opérations et tous les soldes importants entre les diverses entités ont été éliminés.

Constatation des produits

Les produits de la vente de marchandises sont constatés au moment où le client accepte la marchandise. CANEX comptabilise les produits des ventes financées par son plan de crédit lorsque le client prend possession de la marchandise et lorsque la possibilité de recouvrer les fonds est confirmée. Les soldes créditeurs sont transférés annuellement au Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) (voir la note 4). Les redevances des concessions et les frais administratifs sont constatés au cours de chaque exercice conformément aux modalités fixées par les ententes.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces se composent de l'encaisse et des placements à court terme portant une échéance initiale de trois mois ou moins. CANEX recourt aux services bancaires du FCFC et à des services bancaires locaux.

Stocks

Les stocks, composés de produits du commerce en détail, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette réduite de la marge bénéficiaire normale, le coût étant déterminé selon la méthode de l'inventaire au prix de détail ou au prix coûtant selon le rayon. Les coûts sont essentiellement déterminés d'après le coût moyen. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

Bâtiments	5 %
Véhicules et matériel informatique	24 %
Terminaux de point de vente	17 %
Agencements et équipement	12 %
Améliorations locatives	9 %

Les travaux de construction en cours sont amortis lorsque l'actif est essentiellement terminé.

Perte de valeur des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrement chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure aux flux non actualisés de trésorerie totaux prévus par l'utilisation ou la cession éventuelle des immobilisations. Le montant de la perte équivaut à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. Aucune perte n'a été constatée pour les exercices 2009-2010 et 2008-2009.

Impôts sur les bénéfices

CANEX est une entité des BNP de la Couronne non constituée en personne morale et n'est donc pas assujetti à l'impôt sur le revenu au Canada ou en Allemagne. Aucune charge n'a donc été incluse dans les présents états financiers pour les impôts sur les bénéfices.

Conversion des devises étrangères

La monnaie de publication des états financiers et la monnaie fonctionnelle de CANEX est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de NATEX et d'AMSTO est l'euro. NATEX et AMSTO sont considérés comme des établissements étrangers autonomes.

L'actif et le passif monétaires de NATEX et d'AMSTO ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'arrêté des comptes. Leurs recettes et leurs dépenses sont converties au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes qui en résultent sont enregistrés dans le résultat étendu.

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

CANEX a fait le classement suivant :

- les espèces et quasi-espèces sont classées comme actif financier détenu à des fins de transaction et comptabilisées à la juste valeur ;
- les montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes et les débiteurs et produits à recevoir sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés et amortis au coût, selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- les créditeurs et charges à payer et les emprunts sont classés comme autre passif et comptabilisés et amortis au coût, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations significatives effectuées pour les présents états financiers concernent l'évaluation des débiteurs et des produits à recevoir, des stocks, de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des charges à payer.

3. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de CANEX dans le cadre de la gestion du capital consiste à protéger sa capacité de maintenir la continuité de l'exploitation et de distribuer les profits aux bases, escadres et unités où CANEX et NATEX exercent leurs activités commerciales. Ces profits doivent être distribués aux bases, escadres et unités des Forces canadiennes dans le but de financer un large éventail de programmes sociaux et récréatifs au bénéfice du personnel militaire et de leurs familles.

Dans le cadre de la gestion de son capital, CANEX inclut les capitaux propres et les emprunts dans sa définition de capital. Au 31 mars 2010, CANEX a 72 561 \$ (exercice 2008-2009 - 65 530 \$) considéré comme capital.

CANEX gère sa structure financière et fait les ajustements selon les conditions économiques et les caractéristiques de risque de l'actif sous-jacent. Pour maintenir ou ajuster sa structure financière, CANEX peut ajuster le montant de sa dette. CANEX n'est pas soumis à des exigences en matière de capital d'origine externe.

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

4. MONTANTS EXIGIBLES DU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES

Le FCFC, qui fournit des services bancaires et de l'assistance financière aux activités des BNP dans les bases, les escadres et les unités de même qu'à CANEX, est une entité distincte dont la direction relève du conseil des BNP, qui a aussi la responsabilité ultime de CANEX. Les sommes dues du FCFC ne portent pas intérêt et sont payables sur demande, sauf pour un montant de 12 157 \$ (exercice 2008-2009 - 12 372 \$) qui porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % par année et qui est payable sur demande. Les intérêts gagnés au cours de l'exercice 2009-2010 est de 311 \$ (exercice 2008-2009 - 682 \$) et sont comptabilisés dans les autres produits.

Le FCFC prend en charge tous les comptes fournisseurs de CANEX en contrepartie de leur juste valeur. De plus, les risques et les avantages du recouvrement des débiteurs du plan de crédit et d'autres comptes clients ont été assumés par le FCFC en contrepartie de leur juste valeur. La responsabilité de tous les débiteurs du plan de crédit, des comptes clients de même que des comptes fournisseurs est assumée par le FCFC à leur juste valeur moyennant des frais de 1 % sur le solde net à recevoir des pertes sur créances imputés à CANEX. Un calcul des créances irrécouvrables réelles de l'exercice précédent se fera annuellement et tout montant payé qui excède les frais payés pour pertes sur créance réelles peut être remis à CANEX. Les frais exigés au cours de l'exercice 2009-2010 s'élevaient à 565 \$ (exercice 2008-2009 - 331 \$)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiments	26 669 \$	13 776 \$	12 893 \$	9 482 \$
Véhicules et matériel informatique	2 043	1 792	251	167
Terminaux de point de vente	2 736	1 887	849	845
Agencements et équipement	10 990	8 122	2 868	2 768
Améliorations locatives	23 456	14 708	8 748	6 510
Travaux en cours	581	-	581	6 292
	66 475 \$	40 285 \$	26 190 \$	26 064 \$

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars canadiens)

6. DETTE À LONG TERME

Les emprunts non garantis sont détenus par le FCFC et portent intérêt au taux de 4 % par année (exercice 2008-2009 - 4 %). Le remboursement du capital au cours des cinq prochains exercices et par la suite se fera comme suit :

AF 2010-2011	2 009	\$
AF 2011-2012	1 777	
AF 2012-2013	1 621	
AF 2013-2014	1 515	
AF 2014-2015	1 467	
Par la suite	9 859	
	<hr/>	
	18 248	
Moins : tranche échéant à moins d'un an	2 009	
	<hr/>	
Tranche à long terme	16 239	\$

7. AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont composés essentiellement de frais de concessions dans les bases, les escadres et les unités au Canada et des frais d'administration du programme de chauffage au mazout et des régimes d'assurance.

8. PRÉLÈVEMENTS

Des prélèvements sont payés à la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes à un taux équivalant à 0,15 % des ventes totales. Les prélèvements versés par AMSTO au FCFC sont calculés au taux de 20 % des produits d'AMSTO.

9. RÉGIME DE RETRAITE

Tous les employés de CANEX sont admissibles à devenir membres du Régime de retraite des employés des Fonds non publics (le régime). Ce régime est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées qui procure des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service. Au cours de l'exercice 2009-2010, CANEX a cotisé 1 005 \$ (exercice 2008-2009 - 940 \$) au régime. Les cotisations au régime sont comprises dans le poste salaires et avantages sociaux.

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Redevances et contributions

Au cours de l'exercice 2009-2010, CANEX a versé 3 120 \$ (exercice 2008-2009 - 3 260 \$) en redevances aux bases, aux escadres et aux unités des Forces canadiennes. Au Canada, les redevances se composent de la contribution de CANEX à la Subvention de CANEX et du RARM pour le BEMM et d'une contribution directe correspondant à 1,5 % des ventes totales plus 30 % des produits nets des concessions, sauf à la BFC Suffield et à la BFC Wainwright où les redevances représentent 5 % des ventes totales plus 30 % des produits nets de concession.

Au cours de l'exercice 2009-2010, NATEX a versé 1 434 \$ (exercice 2008-2009 - 1 484 \$) à la base aérienne de l'OTAN. Cette contribution est fondée sur divers pourcentages des ventes aux consommateurs conformément au contrat avec NATEX.

Au cours de l'exercice 2009-2010, CANEX a versé 2 \$ au Fonds pour les familles des militaires à l'appui du moral et du bien-être des membres des FC et de leur famille et 10 \$ au salon « Appuyons nos troupes » à l'aéroport de Winnipeg.

Ministère de la Défense nationale (MDN)

Au cours de l'exercice 2009-2010, le MDN a contribué pour 2 286 \$ (exercice 2008-2009 - 2 247 \$) à CANEX en appui aux coûts salariaux et pour 96 \$ (exercice 2008-2009 - 156 \$) en appui aux activités liées aux déplacements. Toutes les sommes perçues ont été inscrites en réduction des frais d'exploitation correspondants dans l'état des résultats.

De plus, le MDN fournit certaines installations, paie pour des services et en fournit gratuitement au nom de CANEX, notamment des paiements tenant lieu de taxes et des services consultatifs, tels que des services juridiques et environnementaux. La juste valeur des installations et des services fournis à CANEX par le MDN n'a pas été déterminée et n'est pas incluse dans les états financiers.

Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes (SSPFFC)

Les SSPFFC fournissent des services de comptabilité, de technologie de l'information et de ressources humaines à CANEX. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés à la valeur d'échange de 2 855 \$ (exercice 2008-2009 - 2 848 \$), ce qui constitue le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés et représente la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait à la juste valeur de ces services.

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010
(en milliers de dollars canadiens)

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

*Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes (SSPFFC)
(suite)*

Au cours de l'exercice 2009-2010, les SSPFFC ont contribué un montant de 200 \$ (exercice 2008-2009 - 200 \$) à CANEX à titre de subvention à l'appui de l'approvisionnement centralisé et du programme de rabais de CANEX. Cette contribution a été comptabilisée dans les autres produits.

11. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, CANEX est à l'occasion impliqué dans des actions en justice. Si la direction estime que ces actions peuvent avoir un impact significatif et que la somme en cause est quantifiable, une provision pour perte est déterminée selon le dénouement probable qu'envisage la direction. CANEX ne fait aucune provision pour des réclamations qui ne donneront probablement pas lieu à une perte importante, dont l'issue est impossible à déterminer et dont le montant de la perte ne peut être raisonnablement estimé. Tout règlement ou toute somme à verser par suite d'une réclamation ne sont prévus que s'ils peuvent être raisonnablement déterminés.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

En raison de l'utilisation d'instruments financiers, CANEX, de par ses actifs et passifs financiers, est exposé aux risques suivants : risques de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. L'analyse suivante fournit une évaluation des ces risques au 31 mars 2010.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une des parties d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

CANEX accorde du crédit à ses clients par l'intermédiaire de son plan de crédit. CANEX suit des procédures d'évaluation, d'approbation et de contrôle en vue de réduire le risque de crédit. Au 31 mars 2010, aucun instrument financier n'était en souffrance ni n'avait subi de dépréciation (voir la note 4).

Le risque de crédit des espèces et quasi-espèces est limité car les contreparties sont des banques à charte dont les cotes de crédits établies par les agences nationales de notation sont élevées.

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par paiement en espèces ou par un autre actif financier.

CANEX gère le risque de liquidité en maintenant des services bancaires et une provision de facilité de crédit adéquats, et ceci en supervisant les prévisions et les flux de trésorerie réels et en faisant le rapprochement entre les profils d'échéances et les actifs et passifs financiers. CANEX a recourt aux services bancaires locaux et aux services bancaires du FCFC.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les actifs financiers de CANEX qui sont exposés au risque de taux d'intérêt incluent les espèces et le quasi-espèces qui sont investies à des taux d'intérêt à court terme et aux montants exigés du FCFC (voir la note 4).

Les emprunts portent intérêts à des taux fixes. Par conséquent, les emprunts sont exposés à la juste valeur seulement et non aux variations des flux de trésorerie (voir la note 6). Les placements temporaires qui portent intérêts inclus dans les espèces et quasi-espèces ont une exposition limitée au risque de taux d'intérêt en raison de leur échéance à court terme.

Risque de change

Le risque de change désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

CANEX réalise certaines recettes et engage certaines dépenses en devises autres que ses monnaies fonctionnelles et s'expose donc à un risque de change. Les autres charges d'exploitation comprennent un gain de change d'un montant de 325 \$ (exercice 2008-2009 - perte de 4 \$).

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE (suite)

Risque de change (suite)

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers exprimée en devises étrangères au 31 mars 2010, se présente de la façon suivante :

	<u>Actif</u>		<u>Passif</u>	
	<u>2009-2010</u>	<u>2008-2009</u>	<u>2009-2010</u>	<u>2008-2009</u>
NATEX	14 897 \$	16 502 \$	1 182 \$	1 417 \$
AMSTO	11 604	13 274	4 699	5 462

Juste valeur

a) Détermination de la juste valeur

La juste valeur des montants exigibles du FCFC, des débiteurs et des produits à recevoir, des créditeurs et charges à payer correspond approximativement aux valeurs comptables présentées dans les états financiers puisque ces instruments financiers sont à courte échéance.

La juste valeur des emprunts est comparable à sa valeur comptable étant donné les modalités et conditions concurrentielles.

b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 - évaluation basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;

Niveau 3 - évaluation basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE (suite)

Juste valeur (suite)

b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur de CANEX sont les espèces et les quasi-espèces. La juste valeur reflète une évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs ou passifs identiques (niveau 1).

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de transfert important de montants entre les niveaux.

13. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Débiteurs et produits à recevoir	145 \$	(567) \$
Stocks	1 097	(3 806)
Charges payées d'avance	423	864
Sommes dues du FCFC	(9 006)	2 349
Créditeurs et charges à payer	(1 548)	(1 228)
	<u>(8 889) \$</u>	<u>(2 388) \$</u>

CANEX

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars canadiens)

14. INFORMATION SECTORIELLE

Les résultats d'exploitation de NATEX et d'AMSTO sont intégrés aux états financiers de CANEX. Voici le résumé de l'information financière relative à NATEX/AMSTO :

	Exercice 2009-2010		Exercice 2008-2009
Total de l'actif	29 875	\$	47 768
Ventes et autres produits	37 886		39 836
Bénéfice net	1 403		1 424

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.